

# Cours de citoyenneté aussi dans le “libre” ?

**Le CDH et le Segec défendent l'idée, mais au sein du cours de religion.**

**L**e président du CDH, Benoît Lutgen, a – disons – senti la nécessité de (re)préciser la position de son parti sur la mise en place d'un cours de citoyenneté à l'école. *“L'objectif est très clair pour le CDH”, a-t-il commenté lundi matin sur “La Première”. “Tous les élèves sans exception, quel que soit le réseau, quelles que soient leurs options, doivent apprendre les valeurs universelles qui fondent notre société.”* Donc, y compris le réseau libre, qui inclut l'enseignement catholique proche du CDH.

## Une heure dans l'officiel

L'accord de majorité en Fédération Wallonie Bruxelles (Communauté française) prévoit que *“le gouvernement instaurera sous cette législature, dans les écoles de l'enseignement officiel [...] un cours commun d'éducation à la citoyenneté [...] en lieu et place d'une heure de cours confessionnel ou de morale laïque”*. On n'aura donc plus qu'une heure de religion ou de morale au lieu de deux, pour une heure de citoyenneté dans un cours qui réunit les élèves des différentes confessions.

Mais quid du libre ? *“Le cadre constitutionnel nous empêche d'imposer cela dans l'enseignement libre”*, répondait la ministre de l'Éducation, Joëlle Milquet (CDH), samedi dans

“L'Echo”. Juridiquement, cela paraît en effet compliqué en raison de l'héritage du pacte scolaire qui prévoit que le réseau libre organise les cours de religion comme il l'entend. *“Le gouvernement ne peut pas décider d'autorité de supprimer une heure de religion dans le libre”*, appuie le PS. *“La seule solution est de créer un cours de citoyenneté en plus, mais cela coûte cher et on devrait de toute façon supprimer d'autres heures ailleurs.”*

*“Mais (le libre peut donner des notions de citoyenneté) dans le cadre du cours de religion”*, poursuivait M<sup>me</sup> Milquet. *“L'objectif est que l'enseignement libre développe,*

*aussi, une heure par semaine, un cours de citoyenneté mais je ne peux pas l'imposer.”*

Visiblement, Benoît Lutgen tenait à préciser davantage la position du CDH. *“Le contenu et les objectifs du cours doivent être les mêmes pour tous les élèves, dans tous les réseaux. Autour de trois axes : apprentissage de la citoyenneté, questionnement philosophique et dialogue interconfessionnel. Mais les modalités peuvent différer*, nous a-t-il dit. *“Ça se ferait dans un cours de citoyenneté dans l'officiel et au sein du cours de religion dans le libre. Et on vérifiera cela via une co-inspection”* dans le libre entre les cultes et la Fédération.

Lundi après-midi, Etienne Michel, le directeur du Segec (Secrétariat général de l'ensei-

gnement catholique), a rappelé – tout comme M. Lutgen avant lui – que tous les chefs des cultes s'étaient engagés sous la précédente législature à déjà intégrer dans leurs cours de religion des *“grandes compétences transversales”* liées à l'ouverture aux autres confessions et à la citoyenneté. *“Le blocage, à l'époque, était venu de la laïcité organisée, qui préférerait un changement structurel, avec la création*

*d'un cours spécifique. L'accord de gouvernement vise justement à solutionner la question de l'officiel”*, estime M. Michel.

## Segec et CDH

Il est frappant de constater à

quel point les termes du communiqué du Segec (qui évoque *“le questionnement philosophique, le dialogue interconfessionnel, l'éducation à la citoyenneté”*) et se dit aussi ouvert à une forme de “co-inspection) sont similaires à la rhétorique de Benoît Lutgen. Il est connu que Segec et CDH *“sont sur la même longueur d'onde”*, nous dit-on. De là à en conclure que les sorties étaient concertées... ?

Bref. Mais une chose est sûre, l'actualité récente (l'attaque contre “Charlie Hebdo” et la situation en Belgique) est un terreau favorable à l'expression d'une telle ouverture, tant au Segec qu'au CDH. Reste à voir la concrétisation effective – ou pas – du projet dans le réseau libre...

**Antoine Clevers**

**“Le blocage, à l'époque, était venu de la laïcité organisée.”**

**ÉTIENNE MICHEL**

Le directeur du Segec (enseignement catholique)